

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2019

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉPREUVE DU JEUDI 20 JUIN 2019

SÉRIE : ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

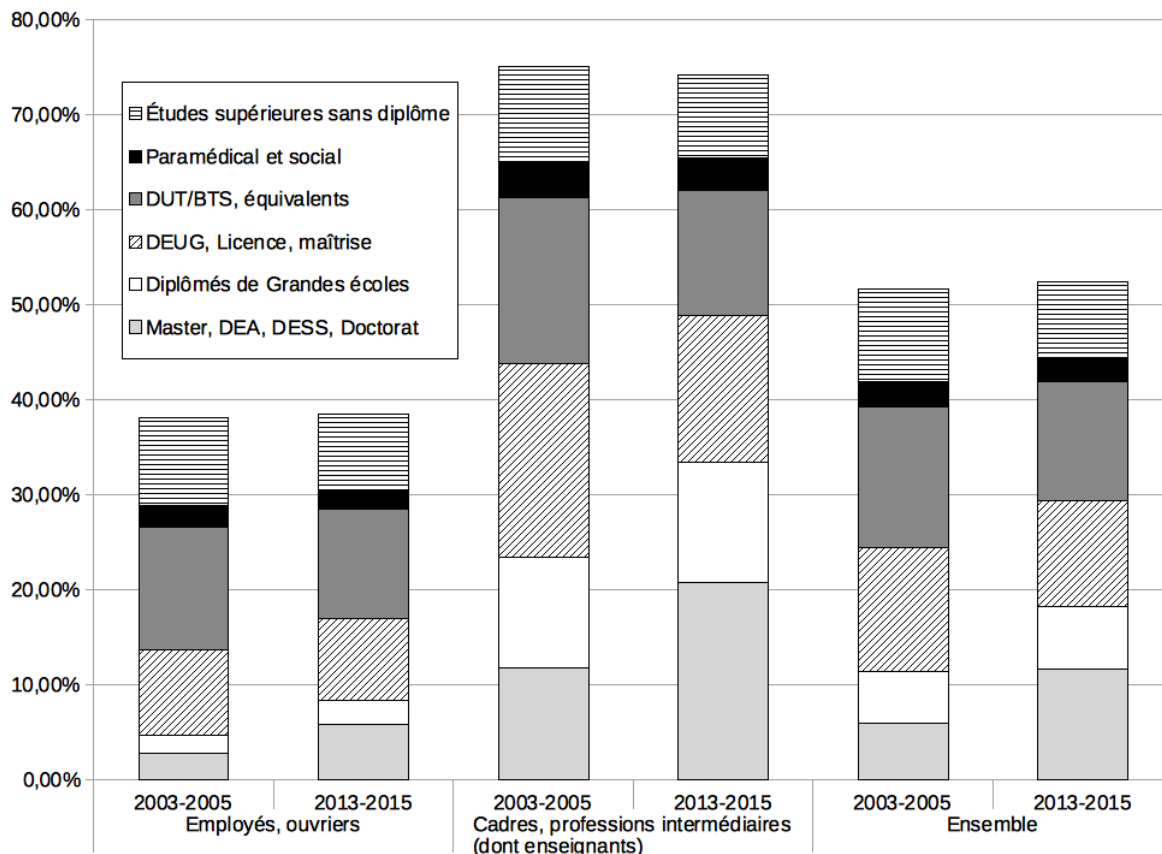
SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

L'école est-elle le seul déterminant de la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Diplômes de l'enseignement supérieur des jeunes âgés de 25 à 29 ans en fonction du milieu social (en 2003 - 2005 et 2013 - 2015)



Lecture : En moyenne sur 2013, 2014 et 2015, 30 % des enfants d'employés et ouvriers âgés de 25 à 29 ans déclarent détenir un diplôme d'enseignement supérieur, contre 65 % des enfants de cadres et de professions intermédiaires (dont enseignants) ; 3 % des premiers déclarent un diplôme d'une grande école contre 13 % des seconds.

Champ : France métropolitaine.

Source : d'après *Enquête Emploi*, INSEE, 2017.

DOCUMENT 2

Catégorie socioprofessionnelle des personnes en 2014 - 2015 et de leurs parents (en France)

	en %				
	Ensemble	Femmes	Hommes	Mère	Père
Agriculteurs exploitants	1,7	0,9	2,5	5,5	7,8
Artisans et commerçants	6,0	3,7	8,4	5,9	11,1
Cadres et assimilés*	16,5	13,5	19,7	3,8	14,4
Professions intermédiaires	24,5	24,7	24,2	10,6	14,5
Employés et ouvriers qualifiés	31,1	29,0	33,3	22,8	33,9
Employés et ouvriers non qualifiés	18,9	25,7	11,6	25,2	13,0
N'a jamais travaillé ou profession inconnue	1,5	2,5	0,3	26,1	5,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Cadres et assimilés : il s'agit des cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.

Champ : France métropolitaine, personnes de 30 à 59 ans.

Source : *Enquête sur la Formation et la Qualification Professionnelle (FQP)*,
INSEE, 2014 - 2015.

Lecture : En 2014 - 2015, 24,5 % des personnes de France métropolitaine âgées de 30 à 59 ans sont ou étaient professions intermédiaires, alors que ce n'était le cas que pour 14,5 % de leurs pères.

DOCUMENT 3

Niveau de diplôme selon la catégorie sociale en 2014 (en %)

	Diplôme supérieur à Bac +2	Bac +2	Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	CAP ¹ , BEP ² ou autre diplôme de ce niveau	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP ³	Total
Agriculteurs exploitants	4	13	24	39	6	14	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14	12	22	33	6	13	100
Cadres supérieurs	68	15	10	5	2	1	100
Professions intermédiaires	25	32	21	14	3	4	100
Employés	8	12	26	31	7	16	100
Ouvriers	2	4	17	42	7	28	100
Ensemble	21	16	20	25	5	13	100

Champ : Population active de 15 ans et plus, France entière.

Source : INSEE, Observatoire des inégalités, 2016.

- 1 : Certificat d'aptitude professionnelle.
- 2 : Brevet d'études professionnelles.
- 3 : Certificat d'études primaires.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

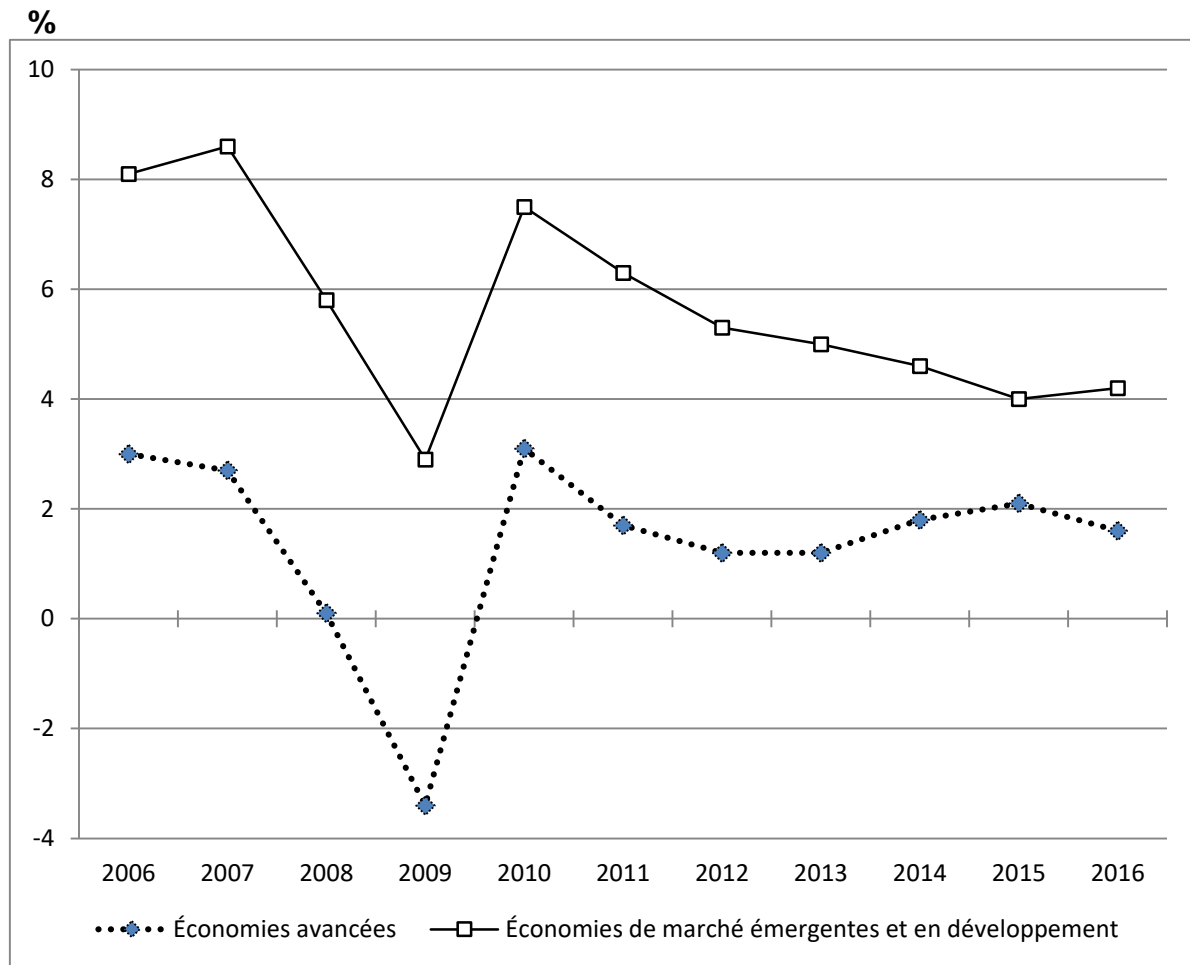
Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Illustrez la diversité des acteurs et des formes des conflits sociaux. (3 points)
2. Présentez deux arguments qui montrent que l'emploi contribue à l'intégration sociale. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez l'évolution de la croissance économique dans les économies de marché émergentes et en développement avec celle des économies avancées.

Taux de croissance du PIB entre 2006 et 2016 (à prix constants)



Source : « Perspectives de l'économie mondiale », FMI, octobre 2016.

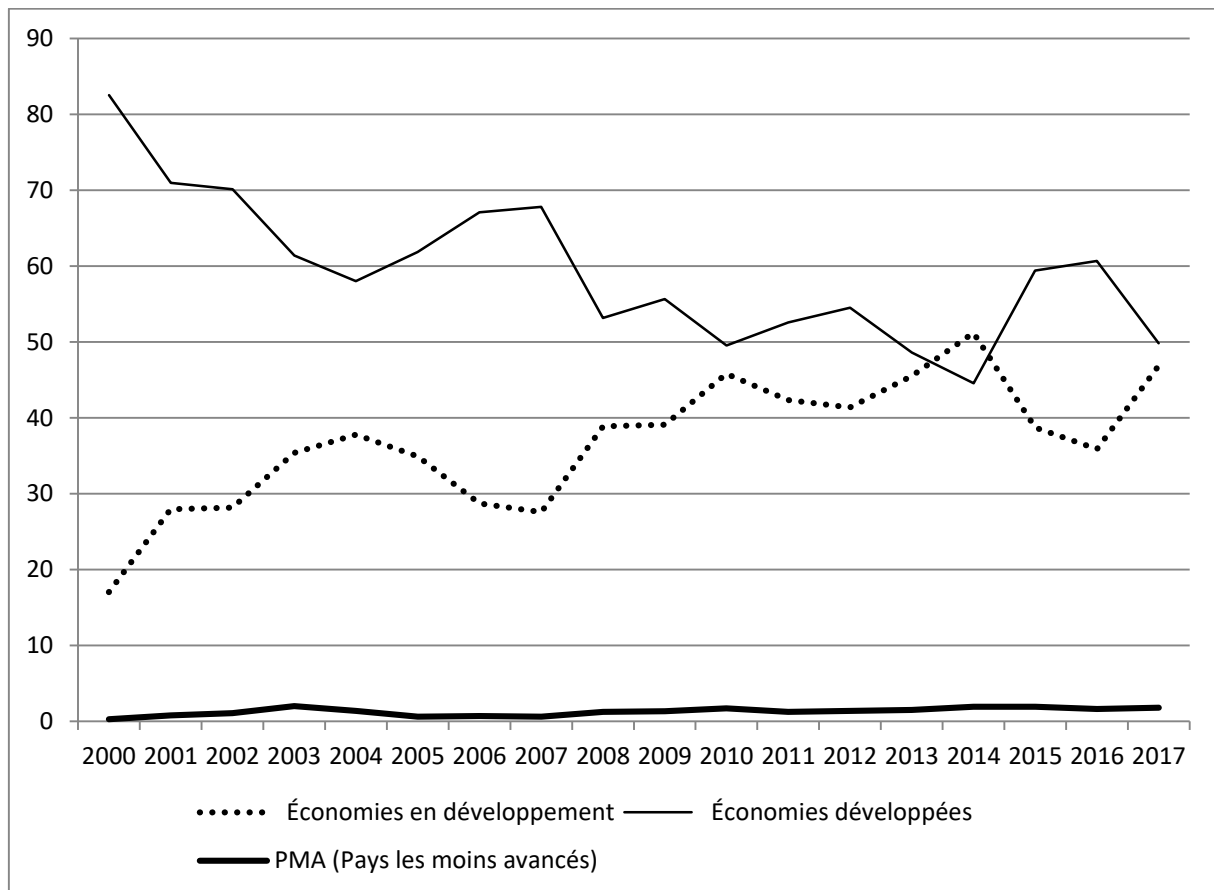
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les firmes multinationales cherchent à améliorer leur compétitivité par des stratégies de localisation.

DOCUMENT 1

Flux d'investissements directs à l'étranger* entrants, de 2000 à 2017, en % du total mondial



Source : CNUCED, 2018.

* Investissements directs à l'étranger : création d'une unité de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10 % du capital d'une entreprise à l'étranger.

DOCUMENT 2

Les choix de localisation des firmes multinationales relèvent de trois grandes logiques stratégiques : la première, de nature horizontale, correspond aux logiques dominantes d'accès au marché impliquant des investissements directs à l'étranger qui s'effectuent de manière privilégiée entre pays développés. La deuxième, de nature verticale, est liée à la possibilité technique de décomposer les processus de production en fragments séparés et de les implanter dans des pays différents en fonction des différences de dotations factorielles ou de coûts salariaux. Les coûts de transaction et de transport jouent négativement sur le développement de telles stratégies. Mais, entre ces deux logiques [...], il existe des stratégies hybrides mêlant à la fois des logiques de minimisation des coûts, des motifs d'accès aux marchés et des impératifs d'accès à des compétences spécifiques.

Source : *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, El Mouhoub MOUHOUD, 2013.

DOCUMENT 3

L'attractivité de l'Irlande pour les investissements directs à l'étranger, reposant principalement sur une fiscalité avantageuse, pourrait être menacée par le contexte international.

La place privilégiée de l'Irlande pour l'attraction des investissements directs à l'étranger repose avant tout sur son environnement fiscal avantageux (taux d'impôt sur les bénéficiaires à 12,5 % et facilité d'établir des montages fiscaux à des fins d'optimisation). La République irlandaise est ainsi le « hub »* européen de nombreuses entreprises multinationales (notamment américaines), principalement dans les secteurs de l'informatique [...] et pharmaceutique. [...]

L'Irlande est [...] en bonne position pour attirer les entreprises installées au Royaume-Uni souhaitant conserver un accès au marché unique après le *Brexit*. Pays anglophone, possédant une [...] main-d'œuvre qualifiée et un marché du travail flexible, l'Irlande possède, au-delà de sa fiscalité avantageuse, des atouts indéniables. [...]

Les multinationales ont été le principal soutien du pays pendant la crise et sont le principal moteur de la reprise depuis 2014. Membre de l'Union européenne, l'Irlande offre un accès à un marché de près de 500 millions de consommateurs [...]. Mais le pays est confronté à deux chocs simultanés et majeurs : la sortie de l'Union européenne de son premier partenaire économique et un changement de l'environnement fiscal international. Pour préserver son attractivité dans ce contexte difficile, l'Irlande devra impérativement remédier à son déficit d'infrastructures (transports, logement, éducation, système de soins).

Source : « L'investissement direct étranger en Irlande en 2016 », Brice REGUIMI, *Direction Générale du Trésor*, 2018.

* Hub : point central.